

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 22 (1886)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

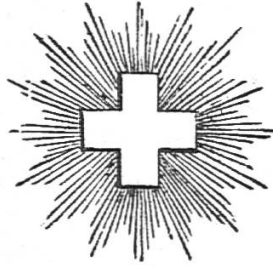
Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY

XXII^e Année.



15 DÉCEMBRE 1886

N^o 24.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — La statue de Pestalozzi à Yverdon. — L'indépendance de l'instituteur. — Les lapsus historiques. — Jubilé de cinquante ans d'enseignement de MM. Stucker et Wittwer, instituteurs primaires dans le canton de Berne. — Correspondance vaudoise. — Nécrologie : Eugène Rambert. — Le Dr Paul Mortier. — Questions de langue. — Chronique scolaire. — Partie pratique : Français : Analyse littéraire. Dictée. Exercices d'invention. Note de géométrie. Notes sur quelques produits d'un usage fréquent.

LA STATUE DE PESTALOZZI A YVERDON

On se souvient peut-être encore de l'appel chaleureux que nous adressions il y a quelques mois, au public et aux instituteurs, en faveur de l'érection d'une statue à Pestalozzi, le plus grand des éducateurs suisses et des éducateurs populaires de tous les pays.

Nous exprimions le vœu que le corps enseignant et les écoles de toute la Suisse se joignissent aux habitants d'Yverdon, pour ériger un monument digne de lui à l'homme de génie qui fut non seulement un instituteur admirable, mais le Père des pauvres et des orphelins. Ce vœu ne s'est pas réalisé et nous tient cependant au cœur, comme il devrait tenir au cœur de tous les hommes qui comprennent la beauté et l'importance du sacerdoce pédagogique.

Le comité d'Yverdon nous apprend dans une récente circulaire qu'il a réuni une somme de 18,000 fr. Il en manque douze mille pour parfaire la somme jugée nécessaire et que nous savons n'être pas exagérée puisque la statue du Père Girard à Fribourg en a coûté 23,000, dont 17,000 fr. souscrits en Suisse et à l'étranger.

Le gouvernement vaudois s'intéresse à l'œuvre, et il autorise ou recommande une collecte dans les écoles du canton. De plus le Comité *international* qui s'était formé dans le même but en Allemagne, s'offre à verser la somme qu'il a reçue à la ville d'Yverdon. Mais il ne serait pas honorable pour la Suisse que la statue de Pestalozzi ne fût pas une œuvre nationale dans toute l'étendue du terme. Nous aurions pensé que la Suisse entière aurait été heureuse de témoigner de son enthousiasme pour un des hommes qui l'ont le plus réellement illustrée, en honorant l'humanité. Le culte des intérêts matériels aurait-il donc tellement pris le dessus qu'il étouffât les sentiments plus élevés ? Nous ne le pensons pas. C'est distraction plus tôt qu'indifférence. C'est donc à réveiller l'attention publique, détournée par toutes sortes de préoccupations, que doit s'appliquer la presse, non seulement scolaire, mais politique. Nous ne parlons pas de ces esprits étroits et mesquins qui, dans toute question d'argent, ne voient que la localité ou le canton et vont disant : le canton de Vaud est assez riche sans qu'on lui vienne en aide. Le canton de Vaud et Yverdon en particulier, ont eu il est vrai, la généreuse idée et l'impérissable honneur d'offrir un asile et un nouveau foyer d'activité à Pestalozzi, lorsque, par le malheur des temps, il dût quitter Berthoud, son premier et véritable centre d'action. Mais Pestalozzi n'est pas une illustration vaudoise ; c'est une des plus grandes et plus pures gloires de la Suisse tout entière, d'abord, et du genre humain ensuite.

Le comité d'Yverdon annonce à cette occasion la publication de deux écrits dûs à la plume autorisée de M. le baron Roger de Guimps, vénérable octogénaire, qui, après avoir eu la chance de recevoir les leçons directes de Pestalozzi, s'est fait connaître lui-même comme théoricien et philosophe de l'éducation et par une excellente histoire du patriarche de l'éducation populaire. Aussi nous ne doutons pas que, pour peu que la souscription actuelle n'atteignit pas la somme désirée, il ne s'en ouvrit une autre vraiment nationale, comme celles du denier de Winkelried, dans toutes les écoles de la nation.

A. DAGUET.

L'INDÉPENDANCE DE L'INSTITUTEUR (1)

C'est toujours avec respect et gratitude que les instituteurs voient, dans leurs réunions, monter à la tribune les magistrats, les directeurs de l'instruction publique de nos divers cantons, les hommes qui, par leur vocation, paraissent étrangers aux questions scolaires. Vivant en dehors de l'école et possédant généralement une instruction supérieure, ces hommes jugent souvent des questions qui semblent ne relever que des maîtres d'école, mieux que nous qui sommes absorbés par les péripéties de la lutte et les détails de l'application journalière des programmes. Leur parole autorisée est toujours accueillie avec déférence par les hommes d'école. Si les bonnes intentions qu'ils manifestent restent fort souvent à l'état de vœux, ils font quand même briller un rayon d'espérance qui réjouit pour un moment bien des cœurs. Nous nous souvenons avec émotion de plusieurs de ces discours d'ouverture. Celui que M. Gobat, directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, a prononcé à Porrentruy, n'est en rien inférieur par l'élévation des idées et la noblesse des sentiments à ceux que nous avons entendus dans nos précédents congrès. Nous l'en remercions vivement.

Généralement, les orateurs s'attachent à développer une idée ou une face de la question qui est à l'ordre du jour. Cette année, M. Gobat a établi un parallèle entre l'instituteur d'autrefois et celui d'aujourd'hui, et fait ressortir combien celui-ci est plus indépendant que celui-là : « Si, autrefois, l'instituteur était soumis servilement à ceux dont il dépendait, si on lui imposait même des méthodes, si son individualité, en un mot, était effacée, aujourd'hui cela n'est plus ; au contraire, l'individualité de l'instituteur s'affirme et il doit en être ainsi ; l'instituteur est indépendant, et s'il remplit ses devoirs, il est maître dans sa classe. »

Cette citation empruntée à l'*Ecole*, page 338, résume assez bien le sens sinon la lettre du discours de M. Gobat. Je pense que l'orateur a voulu rappeler la sujétion dans laquelle les lois de plusieurs cantons plaçaient le régent à l'égard du clergé. Si l'ecclésiastique a moins à commander à l'école aujourd'hui qu'autrefois, est-ce que l'indépendance du régent y a gagné quelque chose ? — j'en doute, et des faits nombreux prouveraient que, pas plus dans le canton de Vaud que dans le canton de Berne, le régent ne possède complètement la liberté de ses mouvements. Nous dépendions, je le reconnais, beaucoup plus du presbytère ; aujourd'hui, c'est entre les mains d'une administration quequefois peu éclairée, que le sort des régents est placé. Autrefois, nous devions nous efforcer de plaire à un homme ; aujourd'hui,

(1) On rappelle aux lecteurs que l'*Educateur* est une tribune ouverte à toute opinion consciencieuse et convenablement exprimée ; l'opinion contraire a droit à la même hospitalité. — (Note du rédacteur en chef.)

c'est de cinq ou six personnes et plus qu'il faut capter la faveur. Les ecclésiastiques qui, nous dit-on, commandaient en maîtres à l'école, sont des personnes cultivées, accessibles à des sentiments relevés, pouvant comprendre les besoins de l'école ; la plupart des membres des commissions d'écoles ou des municipalités qui nous contrôlent dans les villages, n'entendent rien aux questions pédagogiques ; ils sont parfois d'un terre-à-terre désespérant ; ce sont les intérêts matériels qui les préoccupent. Or, entre deux maîtres dont l'un est cultivé et l'autre ignorant, le choix ne saurait être douteux ; mieux vaut encore si le pasteur est hostile, l'inimitié d'un sage ennemi que l'affection d'un ignorant ami. Non, le régent n'est pas indépendant. Autrefois, en se tenant bien avec le presbytère, il avait quelques chances de conserver longtemps sa place ; aujourd'hui, avec le système de réélection qui prévaut dans plusieurs cantons, c'est à la foule qu'il doit s'efforcer de plaire. Encore si les sympathies ou les antipathies de cette foule qui s'appelle *tout le monde* étaient fondées sur la valeur intrinsèque du régent, sur son aptitude pédagogique, il pourrait, en améliorant son enseignement, ramener à lui l'opinion publique si elle lui devient hostile ; mais le plus souvent, le régent expie par une non-réélection un succès qu'il a remporté sur quelque personnage influent du village dans des questions parfaitement étrangères à l'école.

On a depuis quelques années amélioré notablement la position pécuniaire des maîtres d'école ; mais comme si l'on craignait d'avoir trop fait dans ce sens, on a imaginé comme contre-poids la réélection qui vient briser inopinément la carrière du régent dans une commune. Ou bien, on proteste, par des votations comme celle qui est intervenue en octobre dans le canton de Berne, contre toute mesure qui pourrait rendre le sort du régent un peu supportable : évidemment les 21,000 citoyens bernois qui ont refusé la pension de retraite aux régents, ne partagent pas l'optimisme de l'honorable directeur de l'Instruction publique.

Qu'on ne dise pas que les cas de non-réélection n'atteignent que des régents qui ne méritent pas un meilleur sort : il serait facile de citer des faits où rien ne justifiait la mesure odieuse prise par l'autorité communale ou par le conseil de commune ; la cabale et l'intrigue, ajoutées à des causes étrangères à l'école, ont fait mettre à la porte des instituteurs qui méritaient un meilleur traitement. Dans le canton de Vaud, la décision finale appartient au Conseil d'Etat qui corrige, nous y comptons du moins, les mesures arbitraires dont certains instituteurs sont les victimes. Mais lorsque le régent sait qu'il a eu contre lui, en un jour donné, une majorité pour l'écarter, quel plaisir aura-t-il à rester dans la commune ? Comment retrouvera-t-il son entrain pour se remettre au travail ? Ne lui a-t-on pas porté un coup qui retentira longtemps et douloureusement au fond de son cœur ? La réélection est la mesure la plus funeste que l'on ait imaginée pour tenir sous la dépendance de certains matadors de village, le régent

dont M. Gobat proclame l'indépendance. Les cantons réellement avancés n'ont pas recours à ce moyen inique de mettre dans la main de l'autorité communale des fonctionnaires qui ont besoin de sécurité pour se livrer à l'éducation de la jeunesse ; ils ont compris que si les régents doivent former des hommes indépendants, il faut qu'eux-mêmes le soient.

Quant aux méthodes qui étaient imposées aux régents, il est possible qu'ici encore ce fût un bien : les régents étaient formés Dieu sait comment ; on les prenait au rabais assez souvent, et quant aux aptitudes enseignantes, on ne s'en inquiétait qu'en second lieu. « Ignorant comme un maître d'école » est un proverbe qui ne date pas d'aujourd'hui. Eh bien ! les directions que les pasteurs donnaient parfois aux régents, si tant est qu'ils en donnassent, corrigeaient un peu l'insuffisance des talents pédagogiques de ces derniers. Aujourd'hui encore, la confiance des autorités scolaires supérieures dans les capacités des maîtres d'école n'est pas tellement inébranlable, qu'elles n'aient continué de guider, par des programmes détaillés, les pas du régent ; les circulaires que nous avons lues dernièrement, au sujet des méthodes d'écriture Guilloud et Guignard, rappellent singulièrement les procédés d'autrefois que flétrit M. Gobat dans son discours.

Personne ne se plaint de ces directions : aucun de nous ne les trouve gênantes ; je ne regrette nullement le passé ; je regrette encore moins la prépotence accordée autrefois au pasteur ; je constate avec reconnaissance que la position matérielle des régents d'aujourd'hui est bien supérieure à celle d'il y a trente ans. Mais au point de vue de l'indépendance véritable, de la liberté d'allures dans la classe et au dehors, nous n'avons guère gagné. Il suffirait de rapporter les lois qui prescrivent ou permettent la réélection périodique pour rendre la liberté aux instituteurs. Ils n'ont pas mérité d'être traités avec autant de sévérité. Que M. Gobat, qui est animé d'un véritable désir d'être utile à son pays en développant l'instruction publique emploie son influence à faire abroger ces lois d'exception, il aura bien mérité du corps enseignant et de la cause à laquelle il consacre ses talents. Alors seulement, on pourra proclamer que les régents sont vraiment indépendants.

G. COLOMB, régent.

LES LAPSUS HISTORIQUES

Nous publions les solutions suivantes des citations *fausses* dont M. Biolley a bien voulu égayer en les instruisant, les lecteurs de notre feuille, avec les *annotations* du même, relatives à ces solutions.

Voici les corrections que « j'apporte » aux citations de votre spirituel collaborateur, M. Biolley.

L'histoire sérieuse ne parle pas du soleil d'Arbédo, mais du soleil d'*Austerlitz*. (1)

(1) C'est Giornico qu'il aurait fallu dire.

Ce n'est pas à Lycurgue, mais à Scipion l'Africain, que les vrais historiens rapportent cette phrase célèbre : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os. » (2)

(2) C'est juste.

Dans la citation où il est parlé de Brisson et Ferry, il nous semble que le mot *assis* a été omis ; à notre avis, il faudrait dire : « Comme Marius assis dans les marais de Minturnes, Brisson et Ferry, etc. »

(3) Marius avait de l'eau jusqu'au cou à Minturnes ; il ne pouvait être assis ; c'est sur les ruines de Carthage qu'il aurait fallu dire.

Quand *André Chénier* descendit l'escalier de la Conciergerie pour aller à l'échafaud, on l'entendit qui disait, en se frappant le front : « Pourtant, j'avais quelque chose là. » — Les écrivains qui attribuent ces paroles à Abélard sont dans l'erreur. (4)

(4) C'est juste.

Ce n'est pas à la bataille de Grandson, mais à celle de *Nancy*, que Charles le Téméraire perdit la vie. (5)

(5) C'est juste.

Le précepte : « Il faut forger l'esprit en le meublant, et le meubler en le forgeant » est de *Montaigne* et non de Molière. (6)

(6) Bien.

Nous corrigeons comme suit, la citation où il est parlé de la réponse du landammann suisse, au courtisan de Louis XIV :

On raconte qu'un landammann suisse, envoyé par ses concitoyens à la cour de Louis XIV, répondit à un courtisan qui lui demandait ce qui le surprenait le plus à la cour : (?) « C'est de m'y voir. » (7)

(7) Ce n'est pas un landammann suisse qui fit cette réponse, c'est le doge de Gènes.

Dans la phrase où il s'agit du grand poète Victor Hugo, il nous semble que les mots « couché, » « soir » et « *messidor* » surtout — attendu que Victor Hugo est mort en mai — sont cités mal à propos. (8)

(8) Le soleil de *messidor* est de Barbier et non de Victor Hugo.

E. VAUCLAIR, *instituteur*. (1)

(1) Nous remercions M. Vauclair du bon vouloir qu'il a mis à rectifier les curieuses méprises signalées par M. Biolley. Il reste quelques lapsus à élucider ; nous le ferons prochainement.

JUBILÉ DE CINQUANTE ANS D'ENSEIGNEMENT

de MM. Stucker et Wittwer, instituteurs primaires dans le canton de Berne.

La Suisse allemande et la Suisse française sont encore trop éloignées, intellectuellement parlant, pour que les services rendus à l'une soient ignorés ou passent inaperçus de l'autre. Mais tous nos efforts devraient tendre à ce qu'il n'en soit plus de même à l'avenir. C'est ainsi que nous comprenons la solidarité entre Confédérés.

Dernièrement, on a célébré dans le canton de Berne le *cinquantenaire* (si on ose parler ainsi) de deux instituteurs primaires dont nos journaux même scolaires ne parlent pas plus que ceux de la Suisse allemande ne mentionneront le jubilé de l'honorable M. Miéville, instituteur primaire à Travers. L'*Educateur*, depuis sa fondation en 1865, a toujours cherché à rapprocher les trois langues et les trois nationalités dont se compose la Patrie suisse.

Le 30 octobre, c'était M. Stucker, dont on fêtait le cinquantième anniversaire à Affoltern. M. l'inspecteur d'école Wyss a rappelé, en termes chaleureux, la confiance en Dieu, l'amour de la jeunesse et du peuple qui ont constamment animé le vaillant instituteur Stucker et il a mis en regard de ce dévouement absolu au devoir, le manque de gratitude dans une partie de la population suffisamment attesté par le dernier vote relatif aux pensions de retraite dans le canton de Berne.

Une fête du même genre réunissait à Herzogenbuchsee, le 7 novembre, un nombre considérable de personnes. M. Wittwer, le jubilaire a reçu les félicitations de M. l'inspecteur Schneeberger et de M. le pasteur Ludwig. L'un et l'autre de ces vétérans de l'école ont été gratifiés de quelques présents offerts au premier, par les instituteurs eux-mêmes et au second, par le conseil communal, les élèves et les collègues du jubilaire.

Puissent ces Nestor de l'enseignement dans le canton de Berne recevoir encore de leur vivant une rémunération plus solide de leurs longs et loyaux services, que les minces cadeaux de leurs amis et des autorités communales. Nous voulons dire la pension de retraite qui leur est due.

A. D.

CORRESPONDANCE VAUDOISE.

Nous attendons, en notre bon pays de Vaud, l'éclosion prochaine d'une loi scolaire : Et ce n'est pas sans appréhension ! car, dit-on, un orage flotte dans l'air. Eclatera-t-il ? Inquiets, les membres de la section vaudoise sentent un pressant besoin de serrer les rangs et se préoccupent davantage de leurs intérêts immédiats que de ceux de la société romande. Qu'on se rassure cependant : celle-ci

compte chez nous de fidèles partisans qui apprécient tout ce qu'il y a de noblesse, de largesse, d'utilité sociale dans cette fusion du corps enseignant de la Suisse romande. L'œuvre de la Fédération n'est pas une œuvre de recul : elle doit subsister, progresser, fructifier : elle y est forcée *moralement*. Or, l'union fait la force. Bannissons avec un soin scrupuleux tout élément de discorde ; n'admettons pas surtout, à *priori* des vérités contestables.

Le prochain transfert de la société et de l'*Educateur* à Lausanne sera une occasion toute trouvée, espérons-le, pour prouver aux collègues des autres cantons que les vaudois tiennent à remplir honorablement la mission à eux confiée, sans esprit de clocher, avec des sentiments courtoisement confraternels. Et puisse une harmonie intelligente régner toujours entre collègues jurassiens, neuchâtelois, fribourgeois, genevois et vaudois ! Puisse l'*Educateur*, notre signe de ralliement, poursuivre son œuvre sans obstacle, entretenir la culture et la technique pédagogique de ses adhérents !

Puisse longtemps encore la coupe de l'amitié provoquer la vie, l'entrain, l'*union*, dans nos congrès romands comme dans nos réunions cantonales et autres !

Un sociétaire vaudois, instituteur primaire.

NÉCROLOGIE

EUGÈNE RAMBERT

« La mort ravit tout sans pudeur. »
LAFONTAINE.

Une grande figure de littérateur et de penseur à disparu du milieu de nous. Rambert était pour la Suisse française un écrivain de premier ordre.

Il laisse de grands et beaux livres en prose et en vers. Mais le prosateur, à notre sens, l'emporte sur le poète, et les œuvres les plus considérables de l'écrivain vaudois sont en premier lieu les *Alpes*, en second lieu les biographies de Calame et de Vinet auxquelles il se proposait d'ajouter celle de Vulliémmin pour lequel il professait un culte enthousiaste.

Chez Rambert, il y avait encore un critique redoutable et a pu paraître parfois dur et excessif. Mais, même alors, il était de bonne foi, il lui arriva plus d'une fois de reconnaître son erreur, bien différent en cela de certains infaillibles qui croient s'abaisser en reconnaissant leurs torts.

Ce qu'on ne saurait trop admirer dans l'écrivain vaudois, c'était son patriotisme suisse. Suisse romand de cœur, il ne se croyait pas pour cela obligé de sacrifier la grande Patrie à la

petite, la Suisse entière à son coin de pays. Qu'on lise dans son dernier recueil de vers, la pièce intitulée : *La Suisse romande*, où le noble écrivain donne, du bord de la tombe, ce conseil de haute sagesse à ses compatriotes jeunes et vieux :

Soyons Suisses d'abord, la Suisse est notre mère
Et le nom de romands ne doit venir qu'après.

La fidélité de Rambert à son pays se manifesta d'une manière remarquable en refusant de se fixer à Paris, où, comme le dit M. Édouard Secrétan, dans l'éloge funèbre de cet homme éminent, il déclina les propositions brillantes qui lui avaient été faites pour l'attacher à la *Revue des Deux Mondes*.

Né le 6 avril 1830, Rambert avait débuté dans l'enseignement supérieur par occuper la chaire de littérature française à l'Académie de Lausanne (1855-1869), d'où il fut appelé à l'Ecole polytechnique fédérale; il y professa également la littérature française jusqu'en 1881 où, se rendant à l'appel du gouvernement vaudois et de ses amis, il reprit sa chaire à Lausanne, mais dans des conditions meilleures, justifiées par la célébrité qui s'était attachée à son nom et à ses ouvrages.

Le vide que laisse M. Rambert sera bien difficile à combler. L'Université de Genève et l'Académie de Neuchâtel étaient représentées à ses obsèques où se sont fait entendre, outre le recteur de l'Académie, M. Amstein et M. Ed. Secrétan, MM. Charles Secrétan, l'ancien maître de Rambert, et Eugène Ritter de Genève. La place nous manque pour reproduire leurs éloquentes paroles.

A. D.

LE D^r PAUL MORTHIER

Le 21 octobre dernier, un nombreux cortège d'amis, de professeurs et d'instituteurs accompagnait à sa dernière demeure un homme de bien, un savant distingué.

Le D^r Morthier, né au Val-de-Ruz en 1823, s'est fait remarquer de bonne heure par son penchant pour l'étude des sciences naturelles. Amant passionné de la nature, il parcourut en tous sens les vallées des Alpes et du Jura, faisant partout d'abondantes collections de végétaux. Il acquit en botanique des connaissances étendues et variées. Son herbier, un des plus complet qui existent, renferme outre les plantes du pays, un grand nombre d'espèces étrangères, qu'il se procurait par voie d'échange. Il publia une petite flore analytique des plantes de la Suisse, qui rend encore de grands services aux débutants.

Il étudia d'une façon toute particulière les champignons microscopiques, dont plusieurs espèces découvertes par lui portent son nom. Il avait conquis, dans ce domaine aride de la science bo-

tanique, une notoriété lointaine et auprès des micrographes, une autorité incontestée.

En 1868, le Dr Morthier fut nommé professeur de botanique à l'Académie de Neuchâtel. Son enseignement simple, clair et précis était apprécié de ses élèves. Il occupa ce poste jusqu'en 1883, époque à laquelle il dut se retirer, épuisé par la maladie qui le minait et devait l'emporter au tombeau.

Morthier était un sincère ami de l'école et des instituteurs. Il fit partie pendant de longues années de la commission d'Etat comme examinateur des candidats au brevet pour l'enseignement primaire ; il se montra toujours, dans ses délicates fonctions, juste et bienveillant.

Il fut également membre de la commission scolaire du village de Corcelles pendant les vingt dernières années de sa vie, et s'intéressait à tout ce qui, de près ou de loin, touche à nos institutions scolaires.

Nous nous faisons un devoir de consacrer ces quelques lignes, à la mémoire de cet excellent homme, de ce savant consciencieux et modeste.

L. L.

QUESTIONS DE LANGUE.

C'est à tort qu'on écrit généralement *au pluriel*, le dicton populaire : « découvrir le pot *aux roses*. » Ce n'est pas de fleurs qu'il s'agit ici ; mais plutôt du *fard*, secret de toilette, employé par quelques dames surannées :

Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

Il nous revient à la pensée, un mot caractéristique sur ce sujet. Un jour, certaine femme coquette, admirant le coloris des tableaux d'un peintre habile, lui demandait où il se procurait les couleurs éclatantes qui faisaient la beauté de ses chefs-d'œuvre ? « Madame, répondit l'artiste, chez le même marchand qui vous fournit votre pot *au rose*. »

Il s'introduit chez nous une autre locution plaisante ; on entend parler de *vieux vétérans* ; c'est comme si l'on disait de *vieux vieillards*, vétéran venant du latin *vetus*.

G. V.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

BALE-VILLE. — Le *Surdophone* de Belfort, dont nous recevons le n° 6, contient une notice fort intéressante sur l'institution des sourds-muets de Riehen dans le canton de Bâle, situé à l'entrée du Wiesenthal, dans un beau village, parsemé de maisons de plai-

sance et orné d'une église qui domine la contrée. L'asile de Riehen compte 39 élèves, dont 28 garçons et 17 jeunes filles. Dans ce nombre, il y a 23 Suisses, dont 17 Bâlois, 14 Allemands et 2 Russes. Ce qui nous a fait plaisir dans le compte-rendu de l'inspecteur Freese, c'est le soin qu'on prend de procurer aux pauvres enfants, à côté de leurs occupations sérieuses, des divertissements convenables à leur âge. La générosité bâloise se montre aussi dans les cadeaux que reçoivent les enfants à la St-Nicolas et à Noël. Un autre caractère réjouissant de l'asile, c'est l'état de santé des sourds-muets des deux sexes.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

ANALYSE LITTÉRAIRE

L'écureuil et le chien de chasse.

Un gentil écureuil, aimable et fait à peindre,
Était le favori de toute la maison.

On lui donnait biscuits, sucre, noix à foison.
Joyeux il prenait l'air dans son joli cylindre,

5 Allait,
 Venait,
 Sautait,

Sans cesse tournoyait.

10 « Nul plus que moi, dit-il, ici bas ne travaille,
Tandis que ce Médor, couché sur de la paille,
Ne fait que manger et dormir.

J'en mourrais de honte à sa place. »

Médor était un chien de race,

Mais qui commençait à vieillir;

15 Du matin jusqu'au soir, sans regret ni désir,
Il philosophait en silence.

La vieillesse n'est plus la saison des travaux;

Son maître, rempli d'indulgence,

Le laissait jouir du repos.

20 De ses hauts faits passés c'était la récompense.

Bien que déjà fort sourd, il entend les propos

Que tient notre écureuil sévère.

Il lui répond : « Je t'admire, compère ;

Tu te crois occupé, lorsque tu perds le temps

25 A sautiller, ainsi que bien des gens.

Ne t'en déplaie, il vaut mieux ne rien faire

Que faire sans cesse des riens. »

Orgueilleux courtisans des Muses immortelles,

Qui vous croyez d'Hélicon les soutiens,

Graves auteurs de bagatelles,

Retenez bien ce mot du plus sage des chiens.

DE STASSART.

Analyse

Un écureuil se livre à ses joyeux ébats ; rempli de vanité par suite des faveurs qu'on lui prodigue, il prend plaisir à humilier un vieux chien de chasse, digne d'égards par son âge et par son beau passé. Celui-ci fait au jeune étourdi une leçon propre à le corriger de son insolence.

L'*exposition* nous offre le portrait de l'acteur principal de ce petit drame :

Un gentil écureuil, aimable et fait à peindre.

Le choix des épithètes est heureux. Les vers suivants achèvent cette gracieuse peinture :

Joyeux il prenait l'air dans son joli cylindre,

Allait,

Venait,

Sautait,

Sans cesse tournoyait.

Le rythme est bien assorti à la pensée, et chaque mot fait image.

Les dehors agréables et séduisants que l'on prête à l'écureuil justifient les faveurs dont il est l'objet, et ces faveurs mêmes sont la source de sa vanité et de son insolence à l'égard de son vieux compagnon :

« Nul plus que moi, dit-il, ici-bas ne travaille.

Cette suffisance ridicule, ces airs d'importance nous rappellent la *Mouche du Coche*.

L'orgueil engendre naturellement le mépris envers les autres :

« Tandis que ce Médor, couché sur de la paille,

Ne fait que manger et dormir ;

J'en mourrais de honte à sa place. »

Ce dernier trait est charmant de naturel. Avec quelle conviction il débite ses impertinences !

Voici le portrait du second personnage :

Médor était un chien de race,

Mais qui commençait à vieillir ;

Du matin jusqu'au soir, sans regret ni désir,

Il philosophait en silence.

La vieillesse n'est plus la saison des travaux ;

Son maître, rempli d'indulgence,

Le laissait jouir du repos.

De ses hauts faits passés c'était la récompense.

Sa qualité, son âge, son esprit sérieux et réfléchi, les égards de son maître, ses anciennes prouesses, tout, dans Médor, commande le respect, et ces détails mettent en lumière la conduite ridicule de l'insolent écureuil.

Dans ce caractère, tracé si habilement, un trait surtout est frappant de vérité :

Sans regret ni désir,

Il philosophait en silence.

Ce trait caractérise le vieillard sage qui, après une carrière bien remplie, arrivé au terme « du long espoir et des vastes pen-

sées » porte, sans regret, ses regards vers un passé glorieux et envisage l'avenir avec une raison éclairée qui ne se berce plus de vaines illusions. Ce n'est pas une vieillesse chagrine et morose, mais une vieillesse calme et sereine, pleine de tolérance pour les défauts du jeune âge.

Il nous semble voir le vieux philosophe secouant la tête en signe de pitié, avant de se décider à répondre à son insolent agresseur :

« Je t'admire, compère ;

Tu te crois occupé, lorsque tu perds le temps

A sautiller, ainsi que bien des gens. »

« Je t'admire. » L'ironie de ce mot est une ironie calme et sans fiel. Le vieux Médor réduit à leur juste valeur les prétendues occupations de l'écureuil, joint à cela un petit trait de satire que lui fournit sa longue expérience du monde, et termine par une maxime digne de figurer parmi celle de la Fontaine :

« Il vaut mieux ne rien faire

Que faire sans cesse des riens. »

Ce langage sentencieux sied bien dans la bouche d'un vieillard.

Comme l'énoncé de la morale l'indique, le fabuliste a pris à tâche de flétrir la vanité, résultat fatal des éloges imprudents que les parents et les amis prodiguent souvent d'une manière si inconsidérée. Cette morale est d'une vérité commune et n'a pas besoin d'interprétation : elle découle naturellement du récit, et il est facile d'en faire l'application aux divers détails de la fable.

Cette jolie scène nous rappelle le pinceau délicat de Florian.

VAN HOLLEBEKE.

Dictée.

Les bœufs.

Les bœufs sont pour les hommes d'une plus grande utilité que les ânes. Ils nous servent et nous nourrissent tout à la fois. C'est sur eux que roulent tous les ouvrages de la campagne ; ils sont les domestiques les plus utiles de la ferme, les soutiens des ménages champêtres ; ils font toute la force de l'agriculture. Autrefois, ils formaient toute la richesse des hommes et aujourd'hui ils sont encore la base de la richesse des Etats, qui ne peuvent se soutenir et fleurir que par la culture des terres et par l'abondance des moutons et des bœufs, puisque ce sont les seuls biens véritables.

Devoirs. — Transformer ce morceau en prenant pour titre « le bœuf. » Former les familles des mots suivants : *bœuf, âne, campagne, ferme, ménage, agriculture, richesse, abondance, moutons.*

Indiquer les contraires des mots : *utilité, campagne, domestiques, champêtres, force, richesse, base, abondance, véritable.*

Indiquer le temps, la personne et la conjugaison des verbes.

Former des substantifs avec les adjectifs : *grand, utiles, champêtres, véritables*, et avec les verbes : *servent, nourrissent, roulent, formaient, peuvent, fleurir.*

Exercices d'invention.

(Degré élémentaire)

Indiquer la couleur des choses qui suivent : Le lait est... L'orange est... Le charbon est... La violette est... L'herbe est... La craie est... Le feuillage des arbres est... La neige est... La cendre est... L'encre est... Le cuivre est... L'or est... L'argent est... Le corbeau est... Le canari est...

Même exercice avec un adjectif indiquant la forme : La bille est... Le cercle est... L'ardoise est... L'œuf est... La prune est... La cerise est... Le cahier est... L'aiguille est... Le crayon est...

Joindre à chaque nom l'adjectif qui lui convient : Le chien. Un cheval. Le tigre. La cigale. La fourmi. Le renard. Un singe. Un taureau. Une mouche. Le coq. Le lièvre. Le serpent. La tourterelle. Le mulet. Le perroquet. Le paon.

Adjectifs : furieux, orgueilleux, fidèle, plaintive, têtue, fougueux, cruel, venimeux, craintif, bavard, paresseux, rusé, laborieux, matinal, importune, agile.

Même devoir. — Diamant. — Serviteur. — Agneau. — Duvet. — Rasoir. — Rocher. — Soleil. — Conte. — Plomb. — Champ. — Lac. — Été. — Hiver.

Adjectif. — Brillant, profond, dur, chaud, froid, léger, fertile, lourd, tranchant, précieux, actif, amusant, timide.

F. ALLEMAND.

Note de géométrie

Dans le numéro du 1^{er} août 1885, je proposais aux lecteurs de l'*Educateur*, la solution du problème suivant : Si S représente la surface d'un triangle rectangle, p son demi périmètre et a l'hypoténuse, on a toujours la relation

$$S = p(p - a)$$

En voici une démonstration :

Le cercle inscrit dans un triangle quelconque touche intérieurement les 3 côtés en 3 points qui divisent chaque côté en 2 segments. D'après le théorème que les 2 tangentes que l'on peut mener d'un point à une circonférence sont égales, les 2 segments qui partent respectivement des points A, B et C seront égaux. Je les représente par x , y et z . On aura donc les équations

$$y + z = a$$

$$x + z = b$$

$$x + y = c$$

d'où par addition

$$x + y + z = p$$

Retranchant de cette équation, chacune des 3 équations précédentes on obtient :

$$\text{I } x = p - a \quad y = p - b \quad z = p - c$$

Si dans le triangle rectangle on abaisse depuis le centre du cercle inscrit des perpendiculaires sur les 2 côtés de l'angle droit, la figure formée par ces deux rayons et les segments partant de A sera un carré d'où la nouvelle relation

$$\text{II } r = p - a$$

On sait en outre que dans tout triangle $S = p \cdot r$, formule obtenue facilement en considérant les 3 petits triangles ayant le centre du cercle inscrit comme sommet commun et les côtés^r du triangle comme bases respectives.

Ces deux dernières formules combinées fournissent pour le triangle rectangle, la relation demandée

$$S = p(p - a)$$

Voici en outre une jolie application des formules précédentes.

La surface du triangle rectangle ayant aussi pour valeur $\frac{1}{2} b \cdot c$ on aura

$$\frac{1}{2} b c = p(p - a) \text{ où en remplaçant } p \text{ par sa valeur } \frac{a + b + c}{2}$$

$$\frac{1}{2} b c = \frac{(a + b + c)}{2} \left(\frac{a + b + c}{2} - a \right)$$

$$\frac{b c}{2} = \frac{b + c + a}{2} \cdot \frac{b + c - a}{2}$$

$$2 b c = (b + c)^2 - a^2$$

$$\text{d'où } a^2 = b^2 + c^2$$

nouvelle démonstration du théorème de Pythagore.

Un abonné avait proposé dans le numéro du 15 novembre, le théorème suivant dont je n'ai reçu aucune démonstration :

Un polygone convexe ne peut pas avoir plus de 3 angles aigus intérieurs.

En voici la démonstration :

Il peut en avoir 3 : exemple le triangle. Il ne peut en avoir 4, car les 4 angles extérieurs correspondants seraient obtus et par conséquent leur somme serait plus grande que 4 droits, ce qui n'est pas possible.

A. DROZ, professeur.

Notes sur quelques produits d'un usage fréquent.

(Fin).

Les huiles. — Ce sont des liquides gras, moins denses que l'eau, que l'on extrait de différentes matières, et dont les usages sont fort variés. Nous ne parlerons que des huiles les plus employées :

Huile de lin. — On la retire de la graine du lin ordinaire (*linum usitatissimum*), plante qui en fournit à peu près le 22 pour 100 de son poids. C'est une bonne huile siccative, d'un jaune clair lorsqu'elle est pure, et qui sert pour la peinture principalement. On en fait des vernis gras, et elle entre dans la préparation des couleurs à l'huile, ainsi que dans la fabrication de l'encre d'imprimerie et des crayons gras employés en lithographie. Elle sert encore à fabriquer les taffetas gommés, les toiles cirées, les cuirs vernis, etc.

Huile de noix. — Elle est encore plus siccative que la précédente, mais elle est plus chère. Les noix peuvent en rendre le 50 pour 100 de leur poids. Cette huile est employée en peinture, mais lorsqu'elle est fraîche elle a un goût agréable et peut être utilisée dans l'art culinaire.

Huile d'oeillette. — On la retire par expression des graines de pavot (*papaver somniferum*). Cette huile n'a pas de propriétés narcotiques, comme on pourrait le supposer à cause de son origine ; elle ressemble à l'huile d'olive, dont elle a la saveur, mais elle est un peu plus claire.

Huile de chénevis. — Elle provient de la graine du chanvre (*cannabis sativa*) qui n'en fournit que le 25 pour 100 de son poids. On l'emploie pour l'éclairage, quoi qu'elle ait l'inconvénient de fumer beaucoup.

Huile de ricin. — Elle s'extraite des graines du ricin (*ricinus communis*). On l'emploie en médecine comme vomitif ou comme purgatif. On s'habitue cependant à cette huile par l'usage, et alors elle ne produit plus d'effet ; on sait qu'en Chine elle est employée comme aliment.

Huile d'olive. — C'est la plus importante de toutes les huiles. On l'extraît du fruit de l'olivier (*olea europæa*). Les olives sont mûres dans le mois de novembre, on les cueille un peu avant leur complète maturité, si l'on veut obtenir de l'huile fine ayant le goût du fruit. La cueillette se fait à la main, ou bien au moyen d'une longue perche appelée *gaule*. Ce dernier procédé est beaucoup plus expéditif que le premier, mais il a le grave inconvénient de meurtrir les fruits, ce qui oblige à les traiter immédiatement si l'on ne veut pas s'exposer à avoir une huile de mauvais goût.

L'huile d'olive est livrée au commerce en qualités fort diverses. L'*huile vierge*, qui est la plus estimée pour la cuisine, s'obtient en exprimant à froid les olives récemment cueillies ; elle a une odeur agréable et une saveur d'olive prononcée. Les résidus de cette première expression recueillis, puis délayés dans de l'eau bouillante et pressés de nouveau donnent encore de l'huile, mais d'une qualité inférieure. On reprend même les résidus de cette deuxième qualité pour en faire une troisième et quelquefois une quatrième. Ces dernières ne servent que pour l'éclairage. L'huile d'olive remplace avantageusement le beurre dans bien des cas, mais on s'en sert encore dans l'industrie, pour le graissage des machines, parce qu'elle s'épaissit moins que les autres.

Huile de baleine. — Cette huile provient de la couche de lard qui se trouve sous la peau des baleines, des phoques, des morses, etc... Elle a toujours un goût de poisson très accentué, ce qui fait que l'on ne s'en sert guère que pour l'éclairage, la peinture et la préparation des cuirs et des savons. Comme elle est d'un prix inférieur à celui des huiles végétales, on la mélange très souvent, par fraude, avec ces dernières, pour l'écouler plus facilement.

Huile de foie de morue. — Elle s'emploie en médecine pour combattre efficacement les affections goutteuses et rhumatismales, ainsi que pour combattre les effets des scrophules et du rachitisme. Ce serait, au dire des personnes compétentes, le seul remède certain de ces terribles maladies. — On obtient cette huile en abondant le foie de ce poisson à la putréfaction, pendant laquelle ce produit se sépare de lui-même et coule dans des vases à ce destinés.

Huile de pied de bœuf. — Comme son nom l'indique, on retire cette huile du pied de bœuf et de celui du mouton. On enlève le poil, la corne, les os, et l'on fait bouillir avec de l'eau. L'huile surnage sous forme de masse solide, et après fusion, on filtre par les procédés ordinaires. On s'en sert pour graisser les machines, les rouages d'horlogerie, les batteries des armes à feu. Elle ne rancit pas aisément et se durcit lentement.

AUG. JAQUET.

Remarques. Le journal n'a pu paraître à temps, à cause de l'impression de la table des matières.

Par suite de circonstances malheureuses et imprévues, le travail de M. Ed. Meyer sur la stéréométrie n'a pu paraître jusqu'ici. Nous l'offrirons, en supplément, dans le numéro du 1^{er} janvier.

Sous-rédaction.

Caisse mutuelle.

Reçu d'un anonyme 2 fr. 50. — Merci!

DEMANDE DE PLACE

Un jeune homme de la Suisse française, diplômé comme maître secondaire et connaissant à fond la langue allemande, cherche une place comme professeur de français dans une école publique ou privée de la Suisse ou de l'Allemagne. Il peut fournir d'excellents certificats et de bonnes références. Offres sous les initiales A. B. à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler à Porrentruy.

3-3

LE GRAND MAGASIN DE PLUMES POUR LITS

de Harry Unna, à Altona, près
Hambourg, envoie franco de port
et contre remboursement (pas
moins de 10 livres) de bonnes
plumes neuves.

Plumes pour lits, à 75 c. la livre.

Qualité extra-bonne, à 1 fr. 50 »

Qualité demi-duvet, à 2 fr. »

Qualité de duvet, à 3 fr. »

Emballage au prix coûtant. Ce qui
ne convient pas est échangé.

Par 50 livres 5 % de rabais.

(H-o-6516)

10-7

LE CHANTEUR ROMAND

Nouveau recueil contenant:

1^{re} partie. — 24 romances et mélodies
à une ou plusieurs voix.

Le Sautier perdu. — Le rouet. — La première neige. —
Beaux rêves d'or. — Avril revient! — Solitude. — etc., etc.,
et des fragments des Cantates

GRANDSON ET DAVEL

2^e partie. — 30 chants nouv. et inédits.

Chants pour réunions et fêtes patriotiques. — Chants
de Société: Club alpin. — Etudiants. — Instituteurs. —
Secours-mutuels. — Gymnastes. — Pompiers et Sauveteurs. —
Soc. de chant. — Velocemans. — Chansons militaires: —
L'école militaire (recrues). — L'élite. — La Landwehr. —
Sujets divers: Le cigare de Grandson. — La milaine. —
La vigne. — Le guillon. — L'abbaye. — L'armail. —
Nos vins romands. — Le Suisse à l'étranger, etc., etc.

un joli volume élégant relié

contenant la musique des 54 Numéros

Prix: 2 francs.

Adressez les demandes à l'auteur,

H. GIROUD à St Orolx (Vaud)

et dans les librairies et magasins de musique.

Quatre mélodies nouvelles

grande édition illustrée, piano et chant.

Le récit du Mobile (Souvenir de 1871.) . . . 1. —

L'arbre de Noël 1. —

Voici la nuit! Nocturne à deux voix . . . 1. 50

Mélancoïe. Trio, chant, piano, violon, ad lib. 1. 50

(Les quatre mélodies, 4 fr.)

2-2

(H-3615-L)

Librairie V. MICHEL, à Porrentruy

Ouvrage recommandé aux autorités communales et scolaires

LA FORÊT

Manière de la rajeunir, de la soigner et d'en utiliser les produits

Ouvrage dédié au peuple suisse

par E. LANDOLT, inspecteur général des forêts,
professeur de sciences forestières, à Zurich

Publié sous les auspices de la Société des forestiers suisses
Traduit de l'allemand en français

par X. AMUAT,

inspecteur des forêts de l'arrondissement de Porrentruy.

Un fort volume de 500 pages illustré.

Prix: Broché, 4 fr. 50. — Cartonné, 5 fr.

POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du **CANTON**, de **SUISSE** et de **L'ETRANGER**
la de

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.